

BADMINTON-EPREUVE OBLIGATOIRE PONCTUELLE
EXAMEN TERMINAL BAC GENERAL / TECHNOLOGIQUE
Brevet de technicien

1) DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Chaque candidat doit prévoir sa **raquette personnelle** et une tenue de sport en salle.

A) Présentation de l'épreuve :

Le jury présente aux candidats le déroulement et les modalités d'évaluation de l'épreuve.

B) Echauffement :

L'échauffement est libre et d'une durée de 10 minutes.

Les candidats sont 3 ou 4 par terrain.

C) Première période de l'épreuve : Tournoi en « montante-descendante » :

- La répartition des candidats sur les terrains se fait, au départ, de façon aléatoire ou en fonction du niveau des candidats observés à l'échauffement (en principe, 3 candidats par terrain : 2 joueurs et 1 arbitre).
- Les matchs se jouent au temps ; le nombre et la durée des matchs varient en fonction du nombre de candidats présents.
- La comptabilisation des points se fait sous forme de « tie-break ».
- Le principe de rotation est le suivant : A l'issue de chaque match :
 - Le gagnant monte sur le terrain immédiatement supérieur et joue.
 - Le perdant descend sur le terrain immédiatement inférieur et arbitre.
 - L'arbitre rentre et joue sur le terrain sur lequel il arbitrait.
 - En cas d'égalité à la fin du temps de jeu, les joueurs effectuent un échange supplémentaire pour se départager.
 - Sur le meilleur terrain, le gagnant reste et joue ; sur le moins bon terrain, le perdant reste et joue.

A l'issue de cette première période de jeu, les candidats sont répartis par poules de niveau homogène.

D) Deuxième période de l'épreuve :

Suite à la première période de l'épreuve, les candidats sont regroupés en poules de 3, 4 ou 5 joueurs, de niveau homogène.

Dans chaque poule, chaque candidat dispute une rencontre contre chaque adversaire de la poule. Chaque rencontre se dispute en deux sets de 11 points (comptabilisation sous forme de « tie-break »).

Entre les deux sets d'un match, chaque candidat analyse la séquence de jeu qui vient de se dérouler : analyse du jeu du candidat, de celui de l'adversaire, de la rencontre qui vient d'avoir lieu et proposition d'un projet de jeu pour le second set. Cette analyse se fait par une interrogation orale.

2) EVALUATION DE L'EPREUVE

La répartition des points s'effectue en fonction du référentiel paru au B.O n° 31 du 06 septembre 2007.

La répartition des points pour chaque élément évalué est indiquée dans le tableau ci-dessous :

| POINTS A AFFECTER | ELEMENTS A EVALUER | NIVEAU 1 NON ATTEINT De 0 à 9 | DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 1 De 10 à 15 | DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 2 De 16 à 20 |
|-------------------|--|----------------------------------|---|---|
| 4 / 20 | Gestion du rapport de force | 0 → 2 | 2 → 3 | 3 → 4 |
| 9 / 20 | Mises en œuvre tactiques et indicateurs techniques | 0 → 4 | 4,5 → 7 | 7,5 → 9 |
| 7 / 20 | Gain des rencontres | 0 → 3 | 3,5 → 5 | 5,5 → 7 |

A- Gestion du rapport de force :

Il est demandé à chaque candidat d'analyser une séquence de jeu ; cette analyse se fait sous forme orale.

A l'issue du premier set d'une rencontre, le candidat expose à un membre du jury son analyse de la rencontre :

Il expose ses points forts et points faibles, ceux de son adversaire, analyse le premier set ; il propose ensuite une stratégie pour le second set.

Le jury évalue ainsi chez le candidat :

- L'utilisation et la pertinence du vocabulaire propre à l'activité badminton.
- la capacité à analyser la séquence de jeu qui précède : sa capacité à analyser le niveau de jeu, à proposer une analyse réaliste, mettant en relation les forces et faiblesses de chacun des joueurs, ainsi que l'évolution de ce rapport de force et à en proposer une analyse basée sur la construction du point et non seulement sur le résultat final.
- La capacité du candidat à proposer et mettre en œuvre des schémas tactiques variés et pertinents pour le second set, mettant en relation son niveau de jeu (ses propres ressources) et de celui de son adversaire (les faiblesses dans le jeu adverse).

Le jury observe, lors du second set, la capacité du candidat à mettre en œuvre les propositions faites à l'oral.

B- Mises en œuvre tactiques et indicateurs techniques :

Ces critères sont évalués au cours des rencontres et détaillés dans le référentiel ci-joint.

C- Gain des rencontres :

A l'issue de l'épreuve, les candidats sont classés en fonction de leur niveau de jeu, de leur appartenance à une poule, des résultats à l'intérieur de la poule et éventuellement des différences de scores. De plus, des rencontres inter poules (entre le dernier d'une poule et le premier de la poule immédiatement inférieure) permettent d'affiner ce classement qui sert de critère pour cette portion de note.

Ainsi les candidats de chaque session sont classés les uns par rapport aux autres et la distribution des points de gain des rencontres se fait en fonction de ce classement et du niveau des candidats. L'attribution des points est corrélée avec les indicateurs techniques et tactiques. Un candidat moins bien classé qu'un autre ne peut avoir une note supérieure à ce dernier.

La distribution des points se fait par portion de 0,5 points.

Exemple : Si, pour une session, un candidat est évalué dans le niveau 1, sa note de gain des rencontres se situe entre 3,5 et 5 points, en fonction de son niveau de mise en œuvre tactique et des indicateurs techniques qui s'y rapportent.